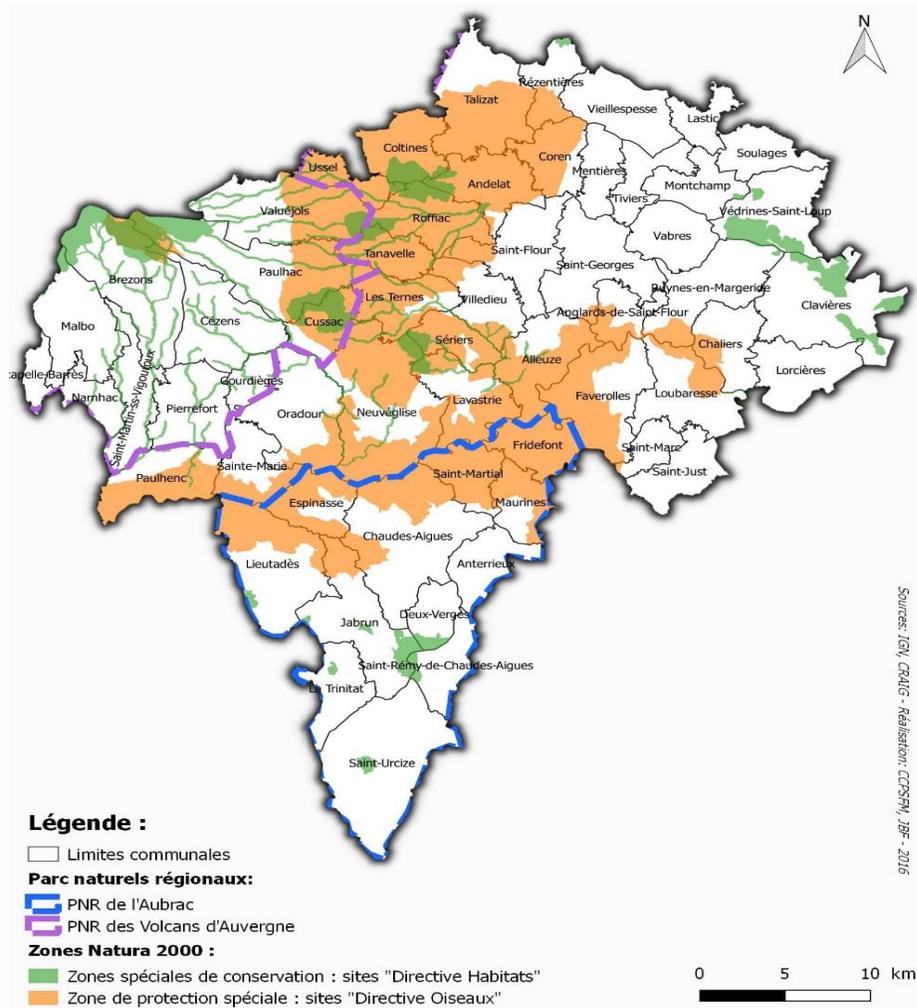




**La mobilité dans le
projet de territoire de
Saint-Flour
Communauté et ses
perspectives : vers une
plate- forme
numérique de
mobilité**

●●●● Un territoire de projet



- 53 communes,
- 25 000 habitants,
- 1366 km²



Mise en place d'un parc de vélos à assistance électrique en location



Le vélo : un mode de déplacement doux à développer

- **Constat : le vélo est encore peu utilisé sur le territoire de Saint-Flour Communauté pour effectuer des déplacements quotidiens.**
 - Cette faible utilisation du vélo comme mode de transport est notamment dû à :
 - Un climat relativement rugueux
 - **Au relief très marqué**
 - Aux habitudes de déplacements
 - **Des éléments propices au développement du vélo comme mode de déplacement sur le territoire :**
 - L'émergence du vélo à assistance électrique facilite l'utilisation du vélo pour tous et compense la difficulté du relief
 - La volonté du territoire de Saint-Flour Communauté de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui se concrétise par l'obtention du **label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » depuis 2015**
 - L'apparition de de nouvelles infrastructures telles que **les liaisons douces ou la mise en place d'un maillage du territoire de Saint-Flour communauté de sentiers VTT balisés**
- ⇒ **Ces facteurs permettent de créer des conditions favorables au développement du vélo**

Les objectifs du dispositif de location de vélos à assistance électrique (VAE)

- **Lancer une dynamique autour de la pratique du vélo :**
 - Saint-Flour Communauté souhaite susciter l'envie de se déplacer en vélos en toute facilité en mettant auprès de la population et des touristes les moyens d'essayer ce nouveau mode de déplacement.
- **Développer ce mode de transport pour les déplacements utilitaires :**
 - Déplacement travail – domicile ou école –domicile ;
 - Achats, et courses en centre ville ou dans les zones d'activité situées en périphérie ;
 - Faire de la location de VAE un outil de l'intermodalité.
- **Favoriser l'émergence du vélo comme loisir :**
 - Le parc de VAE vient compléter l'offre de 826 km de sentiers vélos balisés (labellisés FFC) ;
 - Développer la pratique du VAE dans le cadre du sport santé notamment pour le public senior.
- **Faire du territoire de Saint-Flour Communauté une destination Vélo :**
 - Faire du vélo un moyen de découverte des paysages et du patrimoine ;
 - Offrir une activité tendance aux touristes ;
 - Développer les liaisons entre les bourgs centres et en direction des sites touristiques ;



●●●● Mise en place d'un parc de vélos à assistance électrique en location

Les moyens mis en œuvre :

- **Acquisition d'un parc de 54 vélos à assistance électrique hauts de gamme :**

- 26 VAE type VTC destinés au déplacement urbains et semi-urbains ;
- 28 VAE de type VTT tout suspendus destinés à la découverte du territoire à travers les sentiers balisés.

- **Maillage du territoire en sites location de Vélos à assistance électrique :**

- Les 54 VAE seront mis en location dans les 5 bourgs centres de Saint-Flour Communauté :

- Saint-Flour
- Chaudes-Aigues
- Pierrefort
- Neuvéglise
- Ruynes en Margeride



Réalisation d'un schéma cyclable :

- **Objectifs :**

- Ancrer durablement le vélo dans les différents modes de déplacement
- Accompagner le développement du vélo et des transports doux

- **Élaboration d'un programme d'action favorisant le développement du vélo portant sur :**

- Le développement du réseau cyclable ;
- La définition des aménagements à réaliser ;
- La sécurisation du réseau cyclable
- Le développement des services accompagnant le développement des déplacements à vélo
- Les actions d'animation et de promotion du vélo





Offre de Transport À la Demande

●●●● Transport à la demande (TAD)

Mouv'pass

***Service intracommunautaire
pour le déplacement de porte à porte,
tarification unique
quelle que soit la distance parcourue par l'utilisateur***

●●●● Transport à la demande (TAD)

SERVICE DE
TRANSPORT À LA DEMANDE

Mouv'pass

6 € l'aller (seul)
4 € l'aller (groupe)

Transport à la demande

- + sur l'ensemble des 53 communes de Saint-Flour Communauté
- + ouvert aux habitants du territoire
- + en porte à porte et en journée

du lundi au samedi

Réservation la veille avant 10h :

04 71 60 71 72

du lundi au vendredi, de 9h à 12h



- Offre de mobilité sur le territoire,
- Apporter une solution complémentaire de mobilité pour les habitants,
- Ce service de TAD s'inscrit dans le cadre du Contrat de Cohésion Sociale,
- Volonté de cibler l'offre de transport à la demande vers les publics les plus fragilisés qui font face à un isolement géographique et/ou social.

●●●● Transport à la demande (TAD)

SERVICE DE
TRANSPORT À LA DEMANDE

Mouv'pass

6 € l'aller (seul)
4 € l'aller (groupe)

Transport à la demande

- + sur l'ensemble des 53 communes de Saint-Flour Communauté
- + ouvert aux habitants du territoire
- + en porte à porte et en journée

du lundi au samedi

Réservation la veille avant 10h :

04 71 60 71 72

du lundi au vendredi, de 9h à 12h




- Ouvert à toute personne résidant sur le territoire de Saint-Flour Communauté
- Du lundi au samedi de 7h à 19h
- Réservation préalable (au plus tard la veille pour le lendemain)
- 24 trajets maximum annuels par usager
- Prix : 6€ par trajet seul, par trajet si groupage

4€



Dispositifs d'aide à la mobilité



- **Dispositif d'aide au permis de conduire**
- **Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Contrat de Cohésion Sociale,**
- **Volonté d'un dispositif en faveur des jeunes, en situation d'insertion professionnelle.**
- **Sous conditions de ressources,**
- **Suivi et accompagnement par la Mission Locale des Hautes Terres**
- **Aide financière des communes et bonification par l'intercommunalité**



- **Dispositif d'aide au transport dans le cadre des activités scolaires des établissements du 1er degré de Saint-Flour Communauté**
 - **Donner les moyens, en faveur de la concrétisation de la programmation pédagogique,**
 - **S'investir pour le jeune public durant le temps scolaire,**
 - **Renforcer la fréquentation des animations proposées dans le cadre communautaire et de promouvoir l'utilisation des équipements,**

- **Aide financière, sur la base d'un nombre de sorties culturelles, sportives et environnement, par établissement scolaire.**

●●●● Dispositifs d'aide à la mobilité



- **Dispositif d'aide aux transports jeunesse en faveur des structures agréées « Jeunesse et éducation populaire », Centre social et équipements de la vie sociale**
- ✓ **Concerne des déplacements pour des activités destinées aux enfants, culturelles ou sportives (hors fédération sportive), en dehors du temps scolaire, et s'organisant sur le département du Cantal,**
- ✓ **Saint-Flour Communauté intervient par une aide financière.**



Gestionnaire de Proximité des Transports Scolaires (GPTS)



- Rôle de GPTS pour Saint-Flour Communauté



- ✓ 1 116 élèves utilisateurs
- ✓ 789 familles
- ✓ 51 circuits
- ✓ 43 marchés publics
- ✓ 10 transporteurs



Mobilités évitées

●●●● Mobilités évitées



- Services de portage de repas,
- Services de navettes vers les ALSH.





Vers un schéma de mobilité et une plate forme numérique

●●●● Développement des usages numériques territorialisés



De **nouveaux services numériques** pourraient être développés à l'échelle du territoire communautaire, avec une déclinaison spécifique pour le Centre-Bourg de Saint-Flour.

Les thématiques suivantes sont ciblées :

- **La mobilité ;**
- **Les services non marchands** (e-administration, e-culture, e-sport ou dans les domaines de la santé et du médico-social...) ;
- **Les services marchands** (e-tourisme, e-commerce notamment pour le développement de circuits courts en lien avec les producteurs locaux...).

La mise en place d'une **plateforme dématérialisée accessible sur mobile** offrirait la possibilité de s'informer, de s'inscrire, de réserver ou bien d'accéder **aux moyens de mobilité présents sur le territoire**, de payer un panel de prestations et de services marchands ou non marchands.



- Etat des lieux territorial afin de s'assurer de l'opportunité et des besoins des habitants, des usagers, des entreprises, des associations, des visiteurs, etc. sur le territoire intercommunal et sur le Centre-Bourg.
- Médiation numérique afin d'assurer l'accessibilité de ces services pour les particuliers (sensibilisation, formation).
- Elaboration d'un plan de mobilité rurale.



**Merci de
votre attention**

